

Question présentée par le député :

M. Raymond Wicky

Date de dépôt : 26 février 2015

Question écrite

Survol par des drones : quelle est la situation à Genève ?

Plusieurs drones ont été repérés ces derniers jours sillonnant le ciel parisien. Des vols de drones ont également été signalés précédemment au-dessus de l'Elysée et de sites nucléaires français. Les auteurs de ces vols n'étant pas connus, il est impossible de connaître leurs motivations. Toutefois, ces survols de sites sensibles soulèvent des questions de sécurité, puisque ces engins téléguidés peuvent être utilisés à des fins de repérages ou d'espionnage.

Les médias relayent surtout des incidents de ce type en France, mais la Suisse, et Genève en particulier, ne sont pas à l'abri. Il serait utile de faire un état des lieux afin notamment de savoir si des vols de drones ont été enregistrés au-dessus du canton. De plus, la législation régissant l'usage de ces petits avions devrait être analysée afin de vérifier qu'elle est bien adaptée aux risques actuels.

Mes questions sont donc les suivantes :

- 1) Des survols du canton par des drones ont-ils été signalés ?*
- 2) Quelle est la réglementation applicable à l'utilisation des drones ?*
- 3) Cette réglementation est-elle adaptée à la situation actuelle, en particulier pour assurer la sécurité publique et le respect de la vie privée ?*

Que le Conseil d'Etat soit vivement remercié par avance pour les réponses qu'il apportera à la présente question écrite.